



L'Union Régionale d'Île de France CFE-CGC,
en partenariat avec Métis Expertise et Malakoff Médéric,
vous invite à venir assister à la table ronde sur



LE PÉRIMÈTRE DU CSE, LES MOYENS ET LA REDISTRIBUTION DES PRÉROGATIVES, LE RÔLE DES OS DANS CETTE NOUVELLE CONFIGURATION



**Mercredi
21 MARS
2018**
de 10h à 12h

Salon **CE**
Paris Porte de Versailles

Introduction sur les grandes lignes et dates des nouvelles ordonnances par **André LEGAULT**, président de l'Union Régionale d'Île de France CFE-CGC

LA RECOMPOSITION DES ACTEURS DU DIALOGUE SOCIAL...

La mise en place du CSE d'ici le 31/12/2019 s'inscrit dans la tendance au regroupement des instances et prérogatives tel qu'initié par la loi Rebsamen.

...RENFORCE LES ENJEUX D'ORGANISATION ET D'ARTICULATION DES RÔLES DU COMITÉ ET DES OS...

Le CSE peut se voir attribuer dans certains cas les compétences des OS. Certains champs ne font plus partie des prérogatives du Comité et relèvent d'une négociation par accord.

...VERS UN MODÈLE CENTRÉ SUR L'ENTREPRISE QUI MET LES ORGANISATIONS SYNDICALES LOCALES EN PREMIÈRE LIGNE

L'inversion de la hiérarchie des normes déplace les lieux et interlocuteurs de la négociation.

Métis Expertise : **Philippe LOPEZ**, président, **Véronique BECQUET**, **Paul TAINURIER** & **Delphine CAVAILLÉ**, consultants.

Pour conclure **ZOOM** sur la loi de financement de la sécurité sociale par **Anne LEBOSEY**, juriste **Malakoff Médéric**.

A la suite de cette réunion venez nous rencontrer sur notre **stand n°E69** afin d'échanger avec nos partenaires autour d'une coupe de champagne.

Inscriptions ouvertes et gratuites par retour de mail à : f.morel@urifcfcgc.fr
En précisant votre nom, prénom, fonction et entreprise.